



## Depart a la retraite

Par **Boutade**, le **03/05/2024** à **01:28**

Bonjour

Je suis en ALD depuis deux ans et demi pour un cancer stade 4. Mon régime de prévoyance expire le 3/11/2024. Je vais donc faire ma demande de retraite. Comment se passe le préavis compte tenu que je ne peux pas le réaliser 2 mois. Faut-il que j'arrête mon arrêt de travail pendant cette période. Soit fin Août.

comment se passe la régularisation des congés payés suite à la dernière loi compte tenu que je ne peux pas reprendre. Il ne pourra pas me notifier le nombre de jours à prendre ds le délai de 15 mois. Puis je demander le règlement de ces jours soit environ 70 jours (3 ans)

Comment dois je formaliser ces points sachant que je ne sais pas si début novembre je serai toujours en vie. Puis je d'ores et déjà faire une demande de règlement avant le solde de tout compte et comment le formuler

merci beaucoup

cordialement